

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00726

Numéro SIREN : 453 278 046

Nom ou dénomination : A.B.T.M.

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2018 sous le numéro de dépôt B2018/000300

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/000300**
n°de gestion : **2004B00726**
n°SIREN : **453 278 046 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 11/01/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.B.T.M. - Société par actions simplifiée
zone industrielle Des Îles Cordées 38113 Veurey-voroize -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1342132

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.T.M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise ZA Est		38113 VEUREY VOROIZE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 45327804600025		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 30 06 2017	
		N-1 30 06 2016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété		Immobilités	
Stocks		Créances	
CP		CR	
8 561			

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL11 JAN. 2018
2000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUA/RA/UN/intermediaux

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.T.M

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 001 285	1 640 557
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	371 304	360 728
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 537 589	2 166 285
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	13 142	551 631
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	644 899	267 479
	Dettes fiscales et sociales	DY	436 810	230 118
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 758 411	346 115
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		175 205
	TOTAL (IV)	EC	2 853 261	1 570 548
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 390 850	3 736 833
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 853 261	1 570 548
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		SAS A.B.T.M.						Néant	*
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD	3 857 749	FE	370 027	FF	4 227 776	3 182 614
			FG	47 875	FH		FI	47 875	131 387
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 905 624	FK	370 027	FL	4 275 651	3 314 000	
	Production stockée*				FM	(68 310)	34 655		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP		1 480		
	Autres produits (1) (11)				FQ	9	35		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 207 350	3 350 171
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 292 722	1 760 012	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(625 128)	(748)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	501 040	487 101	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 292	15 955	
	Salaires et traitements*					FY	320 071	342 797	
	Charges sociales (10)					FZ	154 223	176 067	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	30 147	81 458	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	106		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
	Autres charges (12)				GE	24	19		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 687 497	2 862 663
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	519 853	487 508	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	28 604	40 312	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		182	
	Total des produits financiers (V)					GP	28 604	40 494	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 635	9 770	
	Différences négatives de change					GS	35		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	4 670	9 770	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	23 934	30 724	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	543 787	518 232	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

GUY VIBRAUTIN Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.T.M

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA		75	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB		156 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD		156 075	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	76		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF		145 947	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	76	145 947	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(76)	10 128	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ			
Impôts sur les bénéfices *					HK	172 407	167 632	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	4 235 953	3 546 740	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	3 864 649	3 186 012	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	371 304	360 728	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP			
			- Crédit bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	4 635	9 770	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1		1 480	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
Régularisation IJSS					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
					76			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRA Un Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Le CICE est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013), pour un montant de 12 002 €.

Au titre de l'année 2016, nous avons dégagé un crédit de 11 001 €.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE, ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, est utilisé dans notre société à travers notamment des efforts en matière :

- prospection de nouveaux marchés (100%).

Le produit à recevoir au titre de 2017 s'élève à 8 433 €.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 11 001 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	11 001
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	11 001

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 625		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	191 275		
Installations générales agencements aménagements divers	264 056		
Matériel de transport	56 802		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 269		579
TOTAL	542 402		579
Autres titres immobilisés	224		3
Prêts, autres immobilisations financières	12 507		
TOTAL	12 731		3
TOTAL GENERAL	575 758		582

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			20 625	20 625
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			191 275	191 275
Installations générales agencements aménagements divers			264 056	264 056
Matériel de transport			56 802	56 802
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			30 848	30 848
TOTAL			542 980	542 980
Autres titres immobilisés			227	227
Prêts, autres immobilisations financières			12 507	12 507
TOTAL			12 734	12 734
TOTAL GENERAL			576 339	576 339

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 403	33		17 436
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	185 089	2 955		188 044
Installations générales agencements aménagements divers	176 105	25 229		201 334
Matériel de transport	56 802			56 802
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 803	1 930		25 733
TOTAL	441 799	30 114		471 914
TOTAL GENERAL	459 203	30 147		489 350

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	33				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 955				
Instal.générales agenc.aménag.divers	24 594	636			
Matériel de bureau informatique mobilier	1 930				
TOTAL	29 478	636			
TOTAL GENERAL	29 511	636			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		106			106
TOTAL		106			106
TOTAL GENERAL		106			106
Dont dotations et reprises d'exploitation		106			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 507		12 507
Clients douteux ou litigieux	128	1	128
Autres créances clients	2 102 580	2 102 580	
Impôts sur les bénéfices	6 226	6 226	
Taxe sur la valeur ajoutée	158 436	158 436	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	3 351	3 351	
Divers état et autres collectivités publiques	8 433		8 433
Débiteurs divers	7 759	7 759	
Charges constatées d'avance	6 640	6 640	
TOTAL	2 306 060	2 284 992	21 068
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	143 412		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	143 412		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	644 899	644 899		
Personnel et comptes rattachés	77 032	77 032		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 305	96 305		
Taxe sur la valeur ajoutée	253 029	253 029		
Autres impôts taxes et assimilés	10 443	10 443		
Groupe et associés	13 142	13 142		
Autres dettes	1 758 411	1 758 411		
TOTAL	2 853 261	2 853 261		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 743			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	30.0000	5 000			5 000

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 428 013
Autres créances	14 687
Total	1 442 700

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 855
Dettes fiscales et sociales	121 276
Autres dettes	14 264
Total	201 395

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 640
Total	6 640

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 500 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Nbre des actions ordinaires existantes	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 660 269	2 995 701	3 297 779	3 314 000	4 275 651
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	911 183	506 977	677 090	609 819	573 964
Impôts sur les bénéfices	286 669	124 203	184 538	167 632	172 407
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	581 039	270 505	391 809	360 728	371 304
Résultat distribué	500 000	300 000	250 000	200 000	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	124.90	76.55	98.51	88.44	90.31
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	116.21	54.10	78.36	72.15	74.26
Dividende distribué à chaque action	100.00	60.00	50.00	40.00	
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8	8	8	8	7
Montant de la masse salariale de l'exercice	361 235	332 198	363 026	342 797	320 071
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	167 027	156 702	170 643	187 022	166 225

A.B.T.M.
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros
Siège social : ZA Est "Les Iles Condées"
38113 VEUREY VOROIZE
RCS GRENOBLE 453 278 046

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 DECEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à 371 304 euros de la manière suivante :

La somme de 370 000 euros
A titre de dividendes,
Soit 74,00 euros par action

Et le solde, soit la somme de 1 304 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui, après affectation,
Sera créateur à hauteur de 2 002 589 euros.

Le dividende sera mis en paiement ce jour

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 74,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 369 926,00 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

AST

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les distributions de dividende effectuées au titre des trois derniers exercices, sont les suivantes :

Exercice clos le 30 juin 2016 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2015 : 200 000 €, soit 40 € par part

- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 040 €
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 139 960 €

Exercice clos le 30 juin 2014 : 250 000 €, soit 50 € par part

- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 37 550 €
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 212 450 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 décembre 2017

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 4250 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

**Certifié conforme
La Présidente**



Jean-Philippe LESAQUE

Commissaire aux comptes
Expert-comptable

A.B.T.M.

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 €

Siège social : ZA Est – « Les Iles Cordées »

38113 - VEUREY VOROIZE

RCS GRENOBLE : 453 278 046

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017



Jean-Philippe LESAQUE

Commissaire aux comptes
Expert-comptable

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017, à savoir :

- . Le contrôle des comptes annuels de votre société, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et qui recouvrent la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.
- . La justification de nos appréciations.
- . Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables utilisées, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes, décrites dans l'annexe aux comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application dans les comptes sociaux.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des postes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Grenoble,
le 30 novembre 2017

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'L' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Jean-Philippe LESAQUE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
de Grenoble